



# **ANNEXES**

**AU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT  
DES STRUCTURES PETITE ENFANCE  
DE LA VILLE DE VINCENNES**


**ANNÉE 2021/2022**

Janvier 2022



# VINCENNES.fr

## ANNEXE 1

Etablissements	Adresse	Nombre de berceaux	
Multi-accueil Aubert	1 allée Aubert	45	01 43 74 79 18
Multi-accueil André Bonhème	6 rue Clément Viénot	60	01 43 28 08 76
Multi-accueil Jean Burgeat	11 rue G. Huchon	54	01 43 65 48 45
Multi-accueil Berthe Campergue	74 rue de Fontenay	45	01 43 74 27 79
Multi-accueil du Domaine du Bois	18 avenue des Murs du Parc	60	01 43 98 43 40
Multi-accueil collectif et familial de la Jarry	118 rue de la Jarry	48 berceaux collectifs + 2 familial	01 41 74 68 25
Multi-accueil Robert Jobard	16-18 avenue F. Roosevelt	70	01 48 08 57 00
Multi-accueil des Laitières	27, rue des Laitières	78	01 43 65 97 65
Multi-accueil Fernande Sarrazin	70 rue de Fontenay	50	01 43 65 08 89
Multi-accueil du Centre	70 rue de Fontenay	34	01 43 28 47 93 01 43 98 01 62

**Liste des établissements petite enfance de la ville de Vincennes  
accueillant les enfants jusqu'à 4 ans**



## ANNEXE 2

**Montants plancher et plafond  
pris en compte pour le calcul du prix horaire d'accueil  
dans les structures petite enfance de la ville de Vincennes.**

Les ressources mensuelles du foyer fiscal sur les revenus N-2 (avis d'imposition N-1) sont prises en compte pour le calcul du prix horaire d'accueil. Cela détermine la participation financière de la famille.

- Plancher de la CNAF révisé annuellement : 712,33 € en janvier 2022
- Plafond fixé par la ville par décision du 20 octobre 2003, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 : 6 860 €

## **ANNEXE 3**

### **FERMETURES DES ÉTABLISSEMENTS PETITE ENFANCE DE LA VILLE DE VINCENNES**

**ANNÉE 2022**

**Rappel des jours fériés :**

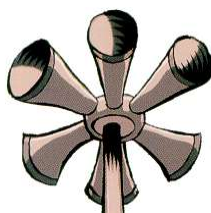
- Le lundi 18 avril 2022, lundi de Pâques
- Le jeudi 26 mai 2022, Ascension
- Le lundi 06 juin 2022, Lundi de Pentecôte
- Le jeudi 14 juillet 2022, Fête nationale
- Le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2022, Toussaint
- Le vendredi 11 novembre 2022, Armistice 1918

**Les structures Petite enfance de la ville seront également fermées en plus des jours fériés :**

- Le vendredi 27 mai 2022 suivant le jeudi de l'Ascension
- Du lundi 1 août au vendredi 19 août 2022 inclus
- Du vendredi 23 décembre au vendredi 30 décembre 2022 inclus
  
- Les journées pédagogiques pour l'ensemble des structures :
  - mercredi 15 juin 2022
  - mercredi 28 septembre 2022

Tous ces jours de fermeture sont déjà déduits de votre contrat d'accueil.

ANNEXE 4  
(à conserver)  
LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR



Signal modulé



Le signal national d'alerte est émis par des sirènes.  
Il annonce l'approche ou la présence d'un danger (nuage toxique, tornade, ...).

**N'allez pas sur les lieux du sinistre. Vous vous mettriez en danger.**



Mettez-vous en sécurité dans un local  
calfeutré (portes et fenêtres fermées)



**Écoutez la radio et respectez les consignes des  
autorités.**



**Fréquence:France Bleu :.....107.1.... Mhz**  
**Fréquence France Info :.....105.5.....Mhz**  
**Fréquence France Inter :.....164..... Mhz**  
**Fréquence radio locale conventionnée par le préfet :.....Mhz**



**N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas  
l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de  
risques. Un plan de mise en sûreté a été prévu  
dans son établissement.**



**Ne téléphonez pas, pour ne pas encombrer les  
réseaux. Laissez les libres pour que les secours  
puissent s'organiser**

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).



Direction Générale Adjointe chargée  
de la Jeunesse et de la Vie sociale

Direction Enfance Jeunesse

Année :

Madame, Mademoiselle, Monsieur :

Responsables légaux de :

Accueilli(s) dans l'établissement :

Et demeurant :

Déclare(nt) avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement des structures municipales de la Petite Enfance de la ville de Vincennes et de ses annexes, d'en avoir reçu un exemplaire ; acceptent de s'y conformer et attestent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Vincennes, le

Signature des représentants légaux de l'enfant  
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »